



Un cuisiniste qui ne respecte pas un avenant au contrat

Par **enerpack**, le **09/10/2009** à **18:22**

Bonjour,

Dans le cadre d'un projet immobilier neuf, j'ai rendu visite a un cuisiniste pour faire une estimation de la cuisine de mes rêves. Dans ce magasin ,j'ai expliqué que j'avais un projet immobilier en vue, qu'il me fallait une idée de prix. J'étais accompagné de mon épouse (ni concubine ni mariée)

Nous voilà parti pour l'habituel jeu acheteur - vendeur pour terminer a une cuisine d'un montant de 13000 euros. Pour valider les 40% de rabais le cuisiniste m'a demandé un chèque de 5200€ d'acompte pour valider la promotion. Devant ma réticence a faire ce chèque car n'ayant pas encore eu mon acceptation de crédit immobilier et comptant sur celui ci pour régler ma cuisine nous avons convenu que si il y avait échec de ma demande de crédit la vente serait annulée. Dans ce sens j'ai exigé et obtenu un avenant au contrat stipulant que celui ci était "sous réserve de l'obtention du crédit maison de mr...". Ma copine a fait ce chèque rassurée par ce papier... et les douces paroles du vendeur attendant notre accord pour encaisser.

Malheureusement ils ont tenté d'encaisser ce chèque ceci malgré tout cela nous mettant dans une situation compliquée. Les négociations semblent vaines avec ce magasin. Nous voici fichés banque de France ce qui nous empêche l'accès au crédit qui pourrait nous faire acheter cette cuisine...

Je leur ai transmis un courrier recommandé expliquant cela et demandant la restitution du chèque et l'annulation du contrat (selon l'article 111-1 du code de la consommation ils ne peuvent me vendre une cuisine sans pouvoir m'expliquer les qualités essentielles du bien. N'ayant aucune cote ni mesure ni plan pour réaliser cette cuisine et l'esquisse remise par le cuisiniste le prouvant...ils ne peuvent justifier l'avoir fait)

Evidemment nous ne voulons plus de leurs services comme cuisiniste...

Quels sont mes recours et mes droits? Serait il judicieux d'aller porter l'affaire devant le tribunal? Quelle est la conduite a tenir?

Merci